

2eme MANCHE DU CIRCUIT MONDIAL DES 18 FOOT SKIFF 2008 SIX FOURS LES PLAGES Semaine Européenne et Mondiale des 18 Pieds Australiens

AVIS DE COURSE

1. AUTORITE ORGANISATRICE :

La « 2eme manche du circuit mondial 2008 des 18 foot skiff » est organisée du samedi 28 juin au samedi 5 juillet à Six Fours les Plages, France, par le Yacht Club de Six Fours (club affilié à la FFVoile) en partenariat avec le Yacht Club des Embiez et la Station Nautique de Six Fours.

2. REGLES APPLICABLES :

2.1 La « 2eme manche du circuit mondial 2008 des 18 foot skiff » *est régie par :*

- * Les Règles de Course à la Voile 2005 - 2008 (RCV),
- * Les Règles de la classe des 18 pieds australiens,
- * Le présent Avis de Course,
- * Les Instructions de Course et leurs éventuelles annexes.
- * L'Avis de Course du championnat

2.2 *Publicité :*

(i) Le port de publicité est régi par :

- * La règle 79 des RCV 2005/2008,
- * Le Code de Publicité ISAF
- * le règlement de publicité de la FFVoile
- * Les règles des classes admises à courir relatives à la publicité,

3. INSCRIPTIONS :

Les formulaires d'inscription sont disponibles auprès du Yacht Club de Six Fours, corniche des îles, Le Brusac, 83140, Six Fours les Plages ou par téléphone au 04 94 34 18 50 ou sur le site Internet : ycsixfours.free.fr

Les formulaires d'inscription dûment complétés doivent être adressés par courrier au Yacht Club de Six Fours, corniche des îles, Le Brusac, 83140, Six Fours les Plages ou par e-mail à ysexfour@free.fr

Préinscription reçue avant le 28 Juin 2008 : 150 €

Inscription le 28 ou 29 Juin 2008 : 200 €

4. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :

4.1 Les inscriptions seront confirmées au Restaurant La Frégate sur la plage de Bonnegrace à Six Fours Les Plages le samedi 28 de 10h00 à 17h00 et le dimanche 29 juin de 9h à 12h

4.2 Admissibilité :

(i) Les concurrents licenciés en France devront, au moment de la confirmation d'inscription, présenter obligatoirement :

- Leur licence valide avec le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs,
 - Leur carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire.
 - Les prescriptions de sécurité prévues à l'article 9 de cet avis de course.
- (ii) Chaque coureur étranger non-résident en France doit :
- apporter la preuve qu'il est en règle avec l'Autorité Nationale de son pays et présenter :
 - une attestation d'assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 1 500 000 euros, ou sa licence incluant cette assurance.
- L'attestation d'assurance doit être l'original fourni par la compagnie d'assurance.
- Les prescriptions de sécurité prévues à l'article 9 de cet avis de course.
- (iii) Chaque concurrent devra signer, au moment de son inscription définitive, un formulaire contenant les termes suivants : *"J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve"*.
- 4.3 Les Instructions de Course seront disponibles au moment de la confirmation des inscriptions.
- 4.4 Remboursement :
En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice qui pourra exiger un certificat médical.

5 PROGRAMME PROVISOIRE :

Samedi 28 juin	10h00 à 17h00 14h00	Inscription Entraînement
Dimanche 29 juin et/ou longue distance	9h00 à 12h00 14h00	Inscription Courses
Lundi 30 juin	12h00	Courses et/ou longue distance
Mardi 1 juillet	12h00	Courses et/ou longue distance
Mercredi 2 juillet		journée de réserve
Jeudi 3 juillet	12h00	Courses et/ou longue distance
Vendredi 4 juillet	12h00	Courses et/ou longue distance
Samedi 5 juillet	12h00 17h00	Courses et/ou longue distance Remise des prix

6. IDENTIFICATION :

En application de l'annexe G "Identification", les voiliers ne portant pas de numéro dans les voiles ou portant des noms illisibles ou différents de ceux sous lesquels ils sont engagés seront classés comme non partants (DNS), sans avis préalable.

7. PARCOURS ET CLASSEMENT :

7.1 Types de parcours :

Le programme comprend trois types de parcours dont une longue distance . Les parcours seront définis selon les conditions météorologiques du moment.

7.2 Classements :

- (i) 23 manches au maximum peuvent être disputées.

Il ne sera pas couru plus de 4 manches par jour ; la longue distance compte pour deux manches

Le nombre minimum de manches pour valider l'épreuve est de 3.

Le nombre de manches requis pour retirer le plus mauvais résultat est de 4 et le nombre de manches requis pour retirer les deux plus mauvais résultats est de 9.

- (ii) Quel que soit le parcours, les classements seront établis conformément à l'annexe A, A.4.1 système de « Points a Minima ».

8. PENALITES DE REMPLACEMENT :

Pour une infraction aux règles du chapitre 2 :

8.1 Parcours

Application de la règle 44.2 modifiée des RCV - Pénalité d'un tour .

9. PRESCRIPTIONS DE SECURITE :

Sous leur propre responsabilité, les concurrents s'engagent à courir cette régates sans porter un gilet de sauvetage. Ils sont équipés d'une combinaison isotherme qui leur donne une flottabilité positive et doivent obligatoirement avoir à bord au minimum un couteau .

En cas d'accident, les concurrents s'engagent à ne pas poursuivre (ni leurs proches ou autres) l'Organisation du Y.C.S.F. et le Président du Comité de Course en actions judiciaires et indemnités.

10. REGLES PARTICULIERES AU PLAN D'EAU :

Les voiliers devront se référer aux Instructions de Course pour connaître les éventuelles règles relatives à la circulation des navires au large de Six Fours.

11. PRIX :

Les trois premiers.

12. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée " Finale du 18 FOOT SKIFF Grand Prix " Semaine Européenne et Mondiale des 18 Pieds Australiens », à laquelle le coureur participe et à l'utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

14. INFORMATIONS :

Pour toute information complémentaire sur les épreuves :

Yacht Club de Si-Fours Base, Nautique du Brusç, Corniche des Iles, 83140 Six-Fours Les Plages

Tel : 00 33 (0)4 94 34 18 50, Fax 00 33 (0)4 94 10 61 19

Email : ycsixfours@free.fr

Pour toute information sur le transport, les accès et l'hébergement :

Office de Tourisme de Six Fours, Promenade Charles De Gaulle, BP 308, 83140 Six Fours les Plages

Tel : 00 33 (0)4 94 07 02 21, Fax 00 33 (0)4 94 25 13 36

E-mail : animation@six-fours-les-plages.com

Site internet : www.six-fours-les-plages.com